



PAS À PAS N° 3

ADMISSION ACCEPTÉE

MODULE DIRECTEUR

« Admission acceptée » d'un élève : création de sa fiche administrative

Principe :

Les parents présentent au directeur le certificat d'inscription délivré par la mairie et demandent l'admission de leur enfant à l'école. Le directeur recherche ou saisit les données de l'élève dans BE1D puis « accepte la demande d'admission ». (cas d'une commune qui n'utilise pas l'application Base Élèves pour les inscriptions)

Objectifs :

Créer ou récupérer une fiche élève - Créer ou récupérer un responsable - Définir le rattachement du responsable - Admettre l'élève.

Vous êtes sur l'application « Base Élèves 1^{er} degré Module Directeur ».

- Cliquer sur le menu « Élèves ». La page du menu « Élèves » s'affiche.
- Cliquer sur le lien « Admettre des élèves » ou sur l'onglet « Admission ». La page « Admission » s'affiche.
- ► Dans la rubrique « Gestion individuelle », cliquer sur le menu " Enregistrement des nouvelles admissions".
 - La page « Recherche d'élèves » s'affiche.

► Sélectionner l'**année scolaire** souhaitée : année en cours pour l'arrivée d'un élève en cours d'année, ou année N+1 pour l'admission en mai-juin des élèves pour la rentrée suivante.

► Saisir le nom de l'élève et cliquer sur le bouton « Chercher ».

► Si l'élève recherché n'apparaît pas dans la liste, continuer la recherche en renseignant le prénom de l'élève et en cliquant sur le bouton « **Autre** ». Cette deuxième recherche est étendue aux élèves radiés dans les autres communes, dans l'année en cours.

► Si l'élève recherché n'apparaît pas dans la liste, cliquer sur le bouton « **Continuer la recherche** ».

Bilan de la recherche :

Cas 1 : l'élève apparaît dans la liste au cours de la recherche

- ► Cliquer sur son nom : sa fiche administrative apparaît.
- ► Cliquer sur le bouton **Répondre**.
- ► Cocher le niveau de scolarité demandée.

(Les information périscolaires sont facultatives)

► Cocher le bouton Admission acceptée et choisir la date d'effet (date de la rentrée ou du jour d'arrivée dans l'école)

► Cliquer sur le bouton **Valider**.

Cas 2 : l'élève recherché n'apparaît pas dans la liste (cela signifie qu'aucun dossier n'a jamais été saisi dans BE1D pour cet élève).

- ▶ Pour créer son dossier, cliquer sur le bouton « **Nouveau** ». La page « Création d'une fiche administrative » s'affiche.
- ► Dans l'onglet « **Identification** », renseigner l'identité de l'élève et son adresse de résidence.

Attention à l'orthographe des nom et prénom(s) !



A signaler :

Dans la rubrique *Lieu de naissance,* le code commune renvoie au code INSEE de la commune et non pas au code postal.

Si vous le connaissez vous pouvez le renseigner directement dans le champ correspondant.

Sinon, cliquer sur « Code commune ? »

Ouverture de la fenêtre (pop-up) « Recherche d'un code commune ».

► Choisir le «Département». Dans le champ « Libellé » renseigner les deux premières lettres de la commune par exemple **"al"**.

Cliquer sur "Chercher".

La liste des communes correspondant aux critères apparaît.

Cocher O "61001 - Alençon " dans la liste des communes proposées. La fenêtre se ferme automatiquement : le code et le nom de la commune apparaissent.

► Cliquer sur le bouton « **Suivant** » pour enregistrer et passer à l'onglet «**Responsables**».

► Cliquer sur **Ajouter**, saisir les nom* et prénom du responsable 1 puis cliquer sur **Rechercher**.

* Une mère d'élève est enregistrée sous son nom de jeune fille.

Si le responsable apparaît dans la liste, cocher le bouton à gauche de son nom puis cocher l'autorité parentale et le type de rattachement puis cliquer sur **Valider**.

Sinon, cliquer sur le bouton **Nouveau** et renseigner les informations.

▶ Même procédure pour le responsable 2.

► Cliquer sur le bouton **Suivant** pour passer à l'onglet Scolarité.

▶ Renseigner l'« **Année scolaire** » (Attention, l'année en cours est sélectionnée par défaut. Si vous souhaitez faire une admission pour l'année suivante, sélectionner l'année N+1), puis le niveau (obligatoire), les informations périscolaires (facultatif) et la date d'effet de l'admission acceptée (obligatoire).

Cliquer sur le bouton Valider.

La création de la fiche administrative est terminée. L'admission acceptée de l'élève est enregistrée dans la base.